



Infosite

n° 14 - 2015



Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran

Lettre d'information du site Natura 2000 n°FR5412005-FR54000472

Le mot de l'animatrice

La troisième phase d'animation du site de la Moyenne vallée de la Charente, par la LPO, s'achève à la fin de l'année. Ce nouvel infosite vous propose ainsi de dresser le bilan des actions entreprises depuis ces trois dernières années. Une chose est sûre : qu'ils soient propriétaires privés, collectivités ou professionnels de l'environnement, les acteurs à s'engager en faveur de la préservation du site ne manquent pas ! Espérons que ces efforts soient suivis de ceux de nombreux autres, prêts, eux aussi, à œuvrer pour une nature plus belle !



Par **Laurence Caud**
Animatrice
Natura 2000 - LPO

Car bien que cette phase de 3 ans d'animation s'achève, elle se poursuivra sans interruption en 2016. Après consultation des collectivités territoriales, et si aucune d'entre elles ne souhaitent prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du site, les services de l'État relanceront un marché public pour choisir un nouvel animateur Natura 2000 pour une durée de 3 ans.

La fin de l'année 2015 marque également l'aboutissement du programme Life en faveur du Rôle des genêts qui œuvre, depuis près de 5 ans, à préserver cette espèce emblématique dans nos prairies charentaises.

Un séminaire viendra clôturer ce programme d'envergure nationale, les 8 et 9 septembre. Un dossier spécial lui est consacré. Pourquoi cette espèce est-elle menacée et aussi vulnérable ? Quelles pratiques adopter dans la gestion des prairies qui constituent son habitat préférentiel ? Où en sont les effectifs des populations aujourd'hui ? Ce dossier répond à toutes ces questions.

Très bonne lecture à tous !



Cuivré des marais



Martin-pêcheur © Fabrice Cahez LPO



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Ils s'engagent dans Natura 2000



Au 31 décembre 2014, date marquant la fin de la programmation 2007-2013 des aides financières européennes, 25 contrats Natura 2000 ont permis de restaurer, entretenir ou préserver plus de 60 hectares de milieu naturel : création de frênes têtards, restauration et entretien de cladaies (voir l'article page 3), restauration et mise en défens d'une mare, entretien de pelouses calcaires sont autant d'actions menées grâce au soutien financier de Natura 2000.



Les prairies hébergent une flore extrêmement variée, héritage de plusieurs siècles de gestion pastorale extensive. Les préserver, c'est aussi préserver une grande biodiversité.
© L. Caud, LPO

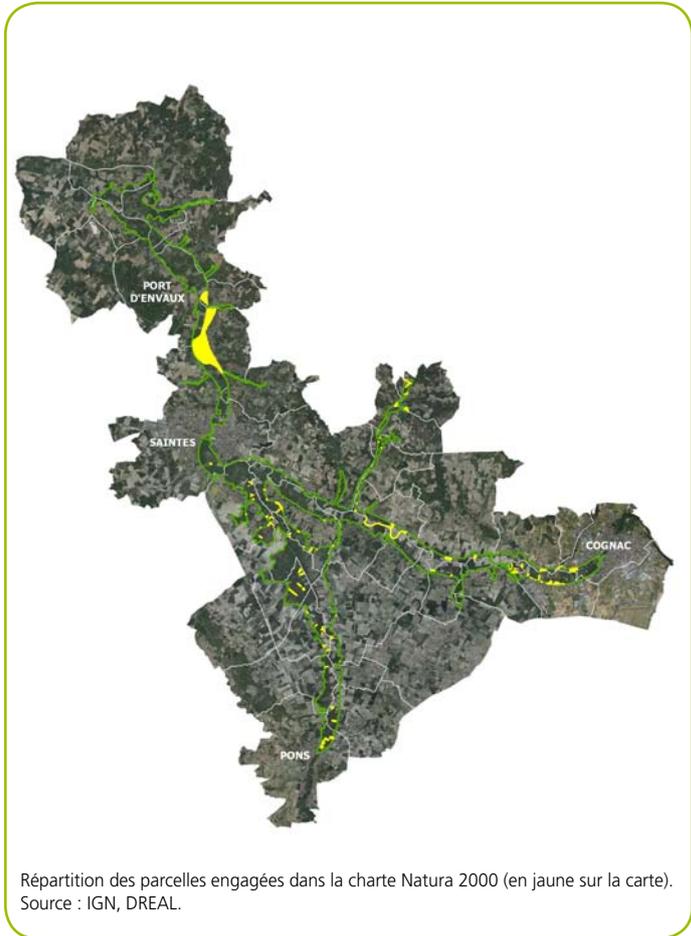
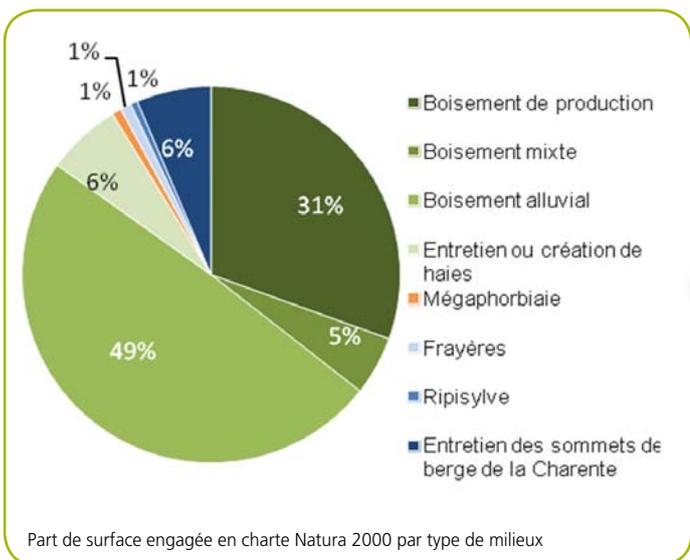
Alors que les contrats permettent de financer des actions de restauration et/ou d'entretien de milieux naturels, les Chartes Natura 2000 permettent de valoriser des pratiques de gestion favorables à l'environnement. Les signataires s'engagent à respecter un certain nombre de mesures favorables à la biodiversité, sans que cela n'engendre de surcoût.

Intervenir en dehors de la période de reproduction de la faune, ne pas entretenir sous les peupliers dès lors que l'élagage est terminé, laisser une bande boisée de 5 m minimum en bord de cours d'eau ou bien conserver des arbres morts ou creux, fissurés, pour permettre l'installation d'espèces menacées (chauves-souris, Rosalie des Alpes, etc.) sont autant d'actions favorables aux milieux naturels qui peuvent faire l'objet d'engagements dans la charte Natura 2000.

Aujourd'hui, ce sont près de 40 bénéficiaires qui se sont ainsi engagés dans une charte Natura 2000. Celles relatives aux boisements (naturels et de production) sont les plus représentées (85% des surfaces engagées) car notre action a été principalement ciblée vers leurs propriétaires (cf. diagramme ci-dessous).

70
C'est le nombre d'hectares engagés dans la charte Natura 2000

De nouveaux projets sont également à l'étude. Un propriétaire privé souhaite notamment bénéficier d'un contrat Natura 2000 pour entretenir une quinzaine d'hectares de prairies naturelles. Un beau projet qui bénéficiera à de nombreuses espèces animales (habitat de nombreux papillons, terrain de chasse d'odonates et de chauves-souris ...).



Plus d'infos sur les contrats ou les chartes Natura 2000 sur : <http://pc70valcharente.n2000.fr/participer/agissons> ou contactez directement l'animatrice : laurence.caud@lpo.fr

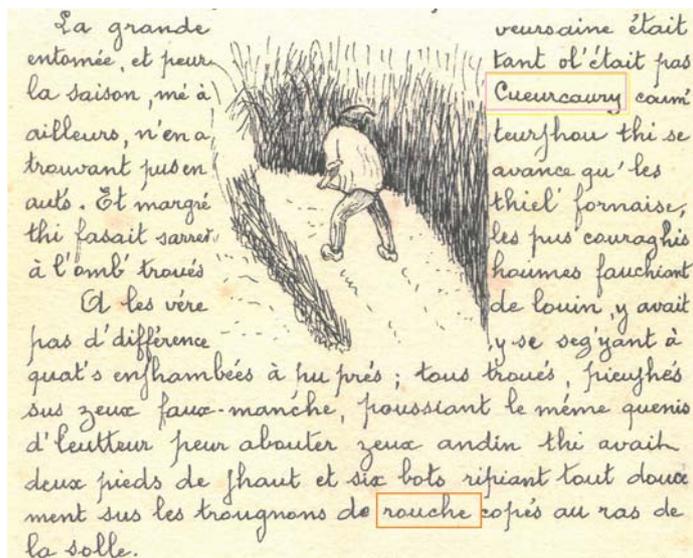
Le marais de l'Anglade sous les feux des projecteurs

Depuis 2009 maintenant, la restauration du marais de l'Anglade se poursuit et recueille l'adhésion d'un nombre toujours plus important de propriétaires. La restauration de la végétation est une urgence pour bloquer la dynamique de vieillissement qui se traduit par une densification des « rouches » suivie de l'apparition d'arbres (saules, bourdaines, frênes) qui transformeront lentement le marais en un grand boisement marécageux si rien n'est fait. L'entretien qui lui succède copie l'activité des anciens qui, aux siècles passés, fauchaient la rouche presque chaque année. Seule et unique différence, c'est une faucheuse attelée à un microtracteur qui intervient : les rouches, très vieilles, sont désormais trop dures pour une faux à main. Restauration et entretien sont possibles grâce aux financements spécifiques à Natura 2000 (contrats Natura 2000).

Pour autant, restaurer la végétation ne suffira pas, à long terme, à assurer la préservation de ce trésor biologique niché au cœur de l'écrin de frêne qui le protège. En effet, c'est la présence d'une nappe d'eau permanente qui conditionne le type de plantes qui peuvent – ou ne peuvent pas – se développer ici. Une nappe trop basse ou sujette à des abaissements estivaux



Tournage du documentaire en septembre 2014 © J. Terrisse, LPO.



« La Bessée aux Babounut », Henri Jousseau 1929. Aimablement prêté par son petit-fils, Mr Jousseau

trop forts, conduira à l'appauvrissement biologique et à la disparition des espèces qui font sa richesse, son originalité et son caractère exceptionnel en Poitou-Charentes et en Europe.

La restauration de l'Anglade rejoint donc les préoccupations actuelles du bassin versant de la Charente : l'avenir à long terme du marais est indissociablement lié au contenu du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et à l'implication des acteurs locaux dans ce dossier lourd d'enjeux pour notre territoire.

L'année 2014 fut l'occasion de réaliser un court documentaire vidéo sur le marais et sa restauration, auquel ont participé de nombreux acteurs du territoire : propriétaires, commune de Les Gonds, Fédération des pêcheurs, entreprise d'insertion chargée des travaux, débardeur à cheval... Il sera bientôt présenté. En 2015, il n'y aura exceptionnellement pas de fauche : les contrats Natura 2000 sont temporairement interrompus pour cause de transfert aux Régions de la gestion des fonds européens. Ils reprendront dès 2016 !

Emmanuelle Champion (LPO)

Le saviez-vous ?

Autrefois, et jusqu'au début du XX^e siècle, les habitants se livraient une farouche bataille quant au droit de récolter les rouches de l'Anglade : trésor précieux, les rouches fournissaient un revenu économique important. Les archives, retrouvées par monsieur Jousseau, dont les aïeux habitaient les Gonds, le prouvent sans conteste : conflits de droits d'usage portés en plainte aux environs de 1780 (les habitants de l'Aubrade accusant ceux de la paroisse de St Eutrope d'usurper le droit de fauchage et de paquage), actes de ventes, organisation de convois de train spécifiques à Beillant pour exporter la rouche produite jusqu'au XX^e siècle... L'Anglade conférait une richesse économique locale très convoitée. Les parcelles fauchées déjà représentées sur le cadastre Napoléonien, apparaissent sur les photos aériennes IGN jusqu'aux années 1940-1950. Et, heureux hasard, les premières à avoir été restaurées par Natura 2000... sont aussi les dernières à avoir été exploitées !



L'Orchidée des marais recolonise l'Anglade depuis le début des travaux de restauration. La plante est capable de se développer le pied dans l'eau pour fleurir en juin, alors que le marais est encore inondé
© E. Champion, LPO.



Le Râle des genêts, une espèce exigeante aux mœurs discrètes

Le Râle des genêts est une espèce emblématique et particulièrement vulnérable qui vient se reproduire sur notre territoire. Elle bénéficie d'une protection intégrale en France (arrêté du 29/10/2009) et est reconnue d'intérêt communautaire prioritaire selon la Directive Oiseaux.



Râle des genets © L.M. Préau

Classification

Nom français : Râle des genêts
 Nom anglais : Corncrake
 Classe : Oiseaux
 Ordre : Gruiformes
 Famille : Rallidae
 Genre : *Crex*
 Espèce : *crex*

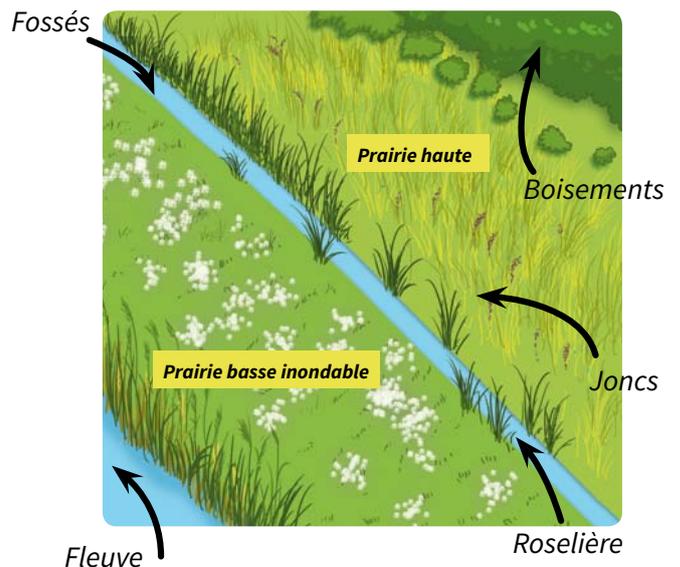
Caractéristiques

Taille : 27 – 30 cm
 Envergure : 46 – 53 cm
 Poids mâle : 135 – 200 g
 Poids femelle : 120 – 150 g
 Longévité : 2 à 4 ans
 Statut de présence :
 nicheur (estivant)

Un membre de la famille des Rallidés

En dehors de son plumage, sa principale différence avec les autres rallidés est qu'il ne s'installe pas dans les secteurs inondés.

Milieu recherché par le Râle des genets



Ecologie

Le Râle des genêts est une espèce emblématique des prairies de fauche en vallée alluviale qui offrent les conditions nécessaires à son installation. En bordure des milieux favorables, et lors d'inondations tardives, il peut aussi se reproduire dans les jachères et les friches, voire dans les cultures. Tant qu'elles ne sont pas fauchées, elles font office de zones refuges.

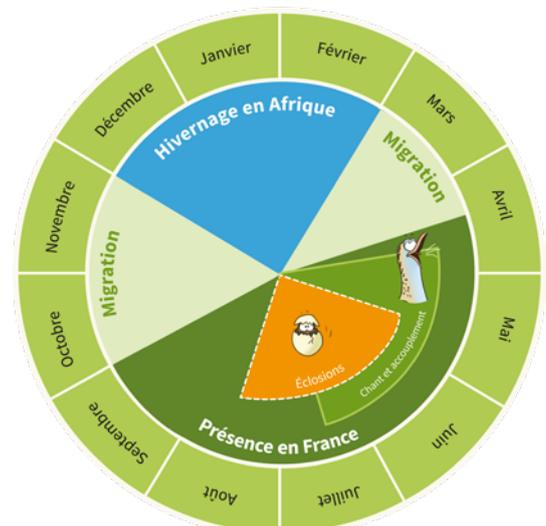
Comportement- reproduction

Relativement discret dans les hautes herbes et difficilement observable, le mâle émet en période de reproduction un chant râpeux qui peut s'entendre à près d'un kilomètre. La fameuse onomatopée krrr-krrr... krrr-krrr qui résulte de ce chant lui a valu son nom scientifique (*Crex crex*).

Après l'accouplement, le mâle quitte rapidement la femelle pour reprendre son activité vocale, afin de marquer son territoire et tenter de s'accoupler à une autre femelle. La femelle pond 8 à 12 œufs au printemps dans une simple cuvette aménagée au sol au milieu des hautes herbes. Elle incube ses œufs entre 16 et 19 jours, puis elle élève ses petits une douzaine de jours. Si les conditions le permettent, elle peut réaliser une seconde ponte au mois de juillet.

La mue se déroule en été (juillet août). L'espèce est de ce fait incapable de voler le temps que les plumes repoussent. Le Râle des genêts est présent en France entre mi-avril et fin septembre.

Cycle biologique



Le saviez-vous ?

Mon nom vernaculaire s'inspire des premiers écrits, où l'on me décrivait fréquentant les friches colonisées par les genêts, d'où mon nom. Dans les campagnes on me surnomme le plus souvent « roi des cailles » ; j'ai aussi pour habitude de côtoyer les Cailles des blés dans les chaumes à la fin de la belle saison, avant le long retour en Afrique...

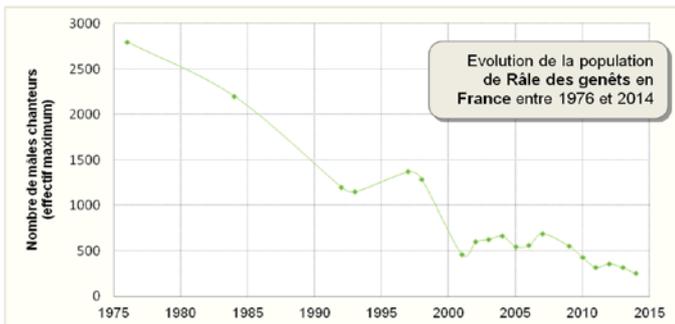
Rôle des genêts

DOSSIER

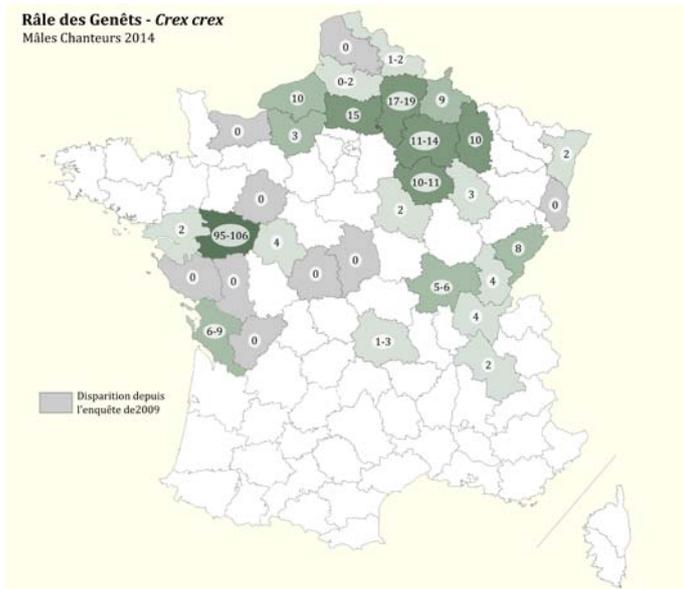
Une espèce en déclin

Au début du XX^e siècle, les prairies des vallées alluviales françaises accueillent chaque printemps plusieurs milliers de Rôles des genêts. Durant la seconde moitié du XX^e siècle, les effectifs n'ont cessé de s'effondrer passant de 2 800 au milieu des années 1970 à 250 en 2014...

Une perte de plus de 90% des effectifs en près de 40 ans !



Présent sur la majeure partie du pays à l'exception du Midi il y a 50 ans, il s'est peu à peu concentré sur les grandes vallées alluviales du territoire, où l'agriculture est restée relativement extensive. Les grands sites traditionnels sont situés au cœur des vallées inondables de la moitié nord de la France : en Charente, Loire, Seine, Oise, Meuse, Rhône et Saône.



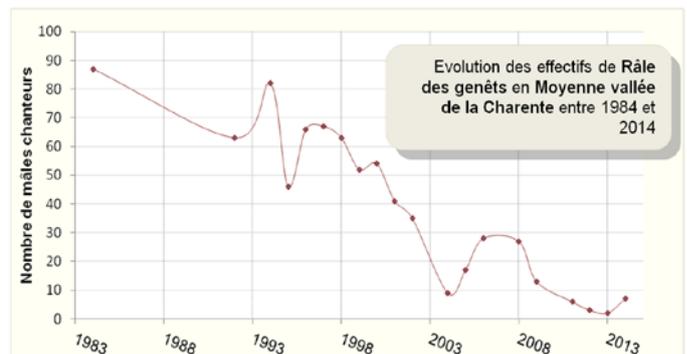
Le saviez-vous ?

Migrateur au long cours malgré ses courtes ailes, le Rôle des genêts rejoint à la fin de chaque été ses quartiers d'hiver en Afrique, dans les savanes du sud Soudan, du Botswana et de la Zambie jusqu'en Afrique du Sud. De retour sur le continent européen, il se disperse de l'ouest de la France et des îles anglo-saxonnes vers l'Est aux confins de la Sibérie. La population eurasiennne concentre la grande majorité des effectifs, tandis que la population franco-italienne, est minoritaire et la plus vulnérable.

La Moyenne vallée de la Charente : quelques rares individus résistent !

Après des effectifs en hausse en 2014, l'année 2015 s'annonce plutôt décevante ! En effet, avec 5 à 7 mâles recensés l'année dernière, tout espoir de retrouver des effectifs similaires ou en hausse était permis. Malheureusement, seuls 3 mâles chanteurs ont été recensés ce printemps, tous sur les prairies de la ville de Saintes qui démontrent cette année encore leur importance à l'échelle locale. Les inondations survenues en début de printemps pourraient expliquer cette baisse : à leur retour de migration, les prairies charentaises n'étant pas en mesure d'accueillir les reproducteurs, ces derniers auraient pu se déplacer vers des secteurs plus favorables. On note notamment des effectifs plus importants sur d'autres sites comme le val de Loire.

Gageons néanmoins que les efforts engagés se renforcent dans les années à venir et permettent à l'espèce de se maintenir au sein de notre vallée.



L'estimation des populations de Rôle des genêts se fait par le recensement des mâles chanteurs en période de reproduction, qui émettent un cri caractéristique « crex crex » à la tombée de la nuit.



Les derniers couples reproducteurs de Charente semblent se resserrer sur les prairies alluviales autour de la ville de Saintes. En particulier, les prairies de la Palu accueillent chaque année plusieurs mâles chanteurs. Ces terrains communaux sont gérés par des exploitants agricoles qui respectent un cahier des charges favorable à l'espèce.

© P. Réveillaud

Un LIFE pour sauvegarder le Rôle des genêts



Le programme LIFE+ Nature en faveur du Rôle des genêts (2011 – 2015) bénéficie d'une enveloppe d'1,2 millions d'euros entièrement dédiée à la préservation de cette espèce. Coordonné par la LPO France, en étroite collaboration avec la LPO Anjou et le CEN de Picardie, le programme se déroule sur trois des principaux sites Natura 2000 de reproduction de l'espèce en France : la Moyenne Vallée de la Charente, les Basses Vallées Angevines et la Moyenne Vallée de l'Oise, qui accueillent entre 70 et 80 % de la population nationale.

Les agriculteurs au cœur du dispositif

La prairie de fauche est de loin l'habitat le plus favorable à l'espèce. Elle offre le plus souvent la meilleure composition floristique, un cortège de proies diversifié ainsi qu'un couvert végétal assez haut permettant au Rôle des genêts de se dissimuler.

En tant que premiers gestionnaires du milieu, les exploitants agricoles font ainsi figure de protagonistes de la préservation du Rôle des genêts. Ils sont donc au cœur du dispositif mis en place par le programme Life, qui poursuit un double enjeu : faire évoluer la réglementation et faire évoluer les mentalités.

Depuis le début des années 1990, le sort des dernières populations de Rôle des genêts est largement dépendant des mesures agro-environnementales (MAE). C'est pourquoi, les bénéficiaires du programme ont activement contribué à la réforme de la PAC, notamment grâce à des connaissances compilées et acquises dans le cadre du Life. Les nouvelles mesures proposées apparaissent ainsi plus pertinentes et plus efficaces pour sauvegarder l'espèce (voir page 7 les nouvelles MAEC).

S'ils ont été longtemps considérés comme responsables du déclin de l'espèce, les exploitants apparaissent aujourd'hui comme la clé fondamentale de sa réhabilitation. C'est pourquoi, un des objectifs majeurs du programme a consisté à travailler de concert avec les exploitants pour une gestion concertée des prairies.



Suivi de fauche par les chargés d'études de la LPO suite à la détection d'un mâle chanteur au sein de la parcelle. En réduisant sa vitesse et en fauchant du centre vers la périphérie, l'exploitant permet ainsi de réduire la mortalité des éventuels jeunes.
© LPO 2014

Un LIFE, quésaco ?

L'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE) est un programme spécifique de la Commission Européenne dont l'objectif est d'accompagner la mise en œuvre des politiques communautaires en faveur de l'environnement. Les LIFE-Nature ont, plus spécifiquement, pour objectif de contribuer à la mise en œuvre des directives « oiseaux » et « habitats ».



Acquérir et gérer des parcelles pour le Rôle des genêts

D'ambitieuses actions d'acquisition et de gestion ont également été menées. Au terme du programme, ce sont ainsi 60 hectares supplémentaires (dont 7,8 ha en Moyenne vallée de la Charente) qui seront définitivement affectés à la préservation du Rôle des genêts, et plus de 700 hectares qui auront été réhabilités afin d'optimiser l'accueil de l'espèce dans nos vallées alluviales.

Zoom sur une action phare du programme Life : les mesures d'urgence

Des mesures d'urgence, réservées aux parcelles sur lesquelles ont été détectés des mâles chanteurs, sont proposées aux agriculteurs. Une compensation financière leur est accordée, en contrepartie de laquelle ils s'engagent à :

- faucher (ou faire pâturer) la parcelle après le 31 juillet, date à laquelle la majorité des individus -jeunes tout juste volants et adultes en mue – sont capables de fuir la faucheuse ;
- informer la LPO de la date de démarrage de la fauche afin d'en assurer le suivi avec l'agriculteur ;
- utiliser la technique de la fauche sympa des parcelles en partant du centre vers la périphérie, ou en bandes vers l'extérieur ;
- réduire la vitesse de fauche (4 – 8km/h).

→ Au total, ce sont 12 agriculteurs engagés dans une mesure d'urgence entre 2012 et 2014, pour une surface de près de 40 hectares.



Plus d'info sur <http://www.rale-des-genets.fr>

Mesures agro-environnementales : quoi de neuf ?

Les mesures agro-environnementales (MAE) s'inscrivent dans un nouveau programme de financement européen FEADER sur la période de 2015 à 2020. On parle désormais de MAEC (« C » pour « climatiques »). La Région Poitou-Charentes est l'autorité de gestion du dispositif. A ce titre, elle a défini des zones d'action prioritaires pour la mise en place des MAEC. Deux principaux zonages ont été retenus en 2015 :

- Les territoires à enjeu « biodiversité »,
- Les territoires à enjeu « qualité de l'eau »

Le site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente » s'inscrit pleinement dans les territoires prioritaires retenus avec l'enjeu du maintien de la biodiversité. Il fait partie de la zone plus vaste des « Marais Charentais » pour laquelle la Chambre d'agriculture a déposé un projet afin d'ouvrir les MAEC dès l'année 2015. Ce projet est construit en partenariat avec la LPO et Nature Environnement 17. Malgré un contexte réglementaire instable, tout a été mis en œuvre pour accompagner les exploitants concernés et éviter une année blanche (la majeure partie des contrats arrivaient à échéance au 15 mai 2015). A l'échelle des marais du département, la Chambre d'agriculture a répertorié 580 demandes de MAEC pour cette campagne. **Une soixantaine est particulièrement concernée par le site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente ».**

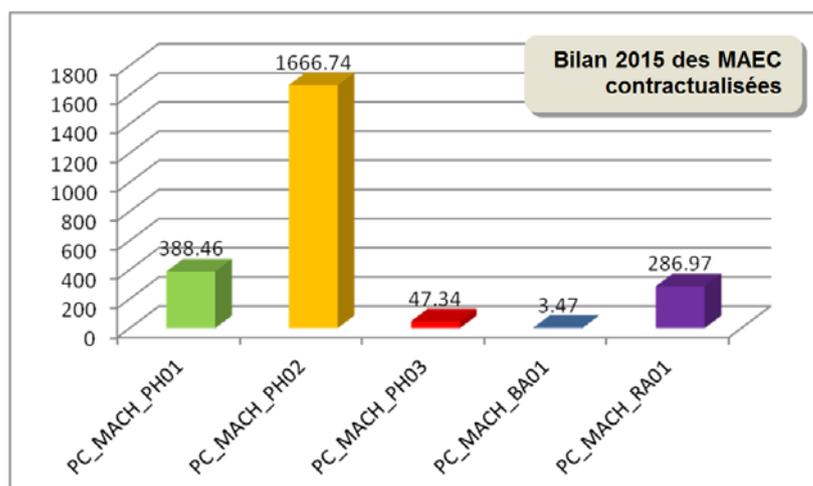


Prairies de la Moyenne vallée de la Charente © L. Caud

Les mesures proposées aux exploitants en 2015 présentent différents niveaux d'engagement comme l'indique le tableau ci-dessous.

Code de la mesure	Nom	Principaux engagements	Montant
PC_MACH_PH01	Maintien des prairies humides et de l'élevage	Fertilisation limitée à 50 UN Fauche après le 1er juin (site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente »)	150,86 €/ha/an
PC_MACH_PH02	Maintien des prairies humides sans intrant et de l'élevage	Absence de fertilisation et de phytosanitaire Fauche après le 10 juin	217,01 €/ha/an
PC_MACH_PH03	Maintien de la diversité floristique	Absence de fertilisation et de phytosanitaire Fauche après le 1er juillet	313,43 €/ha/an
PC_MACH_BA01	Maintien de l'eau dans les parties basses des parcelles	Maintien de 20% de la parcelle en eau jusqu'au 1er mai.	298,05 €/ha/an
PC_MACH_RA01	Préservation du rôle des genêts en vallée alluviale	Absence de fertilisation et de phytosanitaire Fauche après le 15 juillet	419,29 €/ha/an
PC_MACH_RE01	Maintien d'une bande refuge	Maintien d'une bande refuge de 6 à 9 m de large. Entretien possible à partir du 15 août.	0,49 €/ml/an

L'accompagnement réalisé depuis le mois de février permet d'avancer quelques chiffres provisoires en matière de contractualisation en 2015. Nous estimons la surface de MAEC sur le site « Moyenne vallée de la Charente » à 2393 ha. La mesure « PC_MACH_PH02 » est la plus souscrite avec près de 1 670 ha, soit 70% des surfaces. La mesure favorable au Rôle des genêts représente 16% des surfaces MAEC avec 287 ha. Ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils sont établis en amont de l'instruction par la DDTM et sans considérer d'éventuels plafonds en cas de problème budgétaire. Néanmoins, nous pouvons indiquer que les exploitants ont été nombreux à prolonger leurs engagements conformément au précédent programme : les surfaces sous contrat restent globalement stables.



S. MERIAU,
Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Ne coupez plus le lierre qui grimpe aux arbres

Contrairement aux idées reçues, le lierre ou *Hedera helix* n'est pas une plante parasite, mais une plante grimpante ou rampante. Pour s'agripper au tronc, elle utilise des crampons poussant le long de ses tiges. Et il se nourrit uniquement grâce à ses racines, bien ancrées dans le sol.

Le lierre peut sembler envahissant, mais il est inoffensif pour les arbres, qu'il n'étouffe pas. Mieux encore, il est une aide précieuse pour le sylviculteur : sa présence a un effet protecteur sur le tronc contre les blessures et la formation des branches, qui dégraderaient la qualité du bois. A chaque fois qu'un lierre est enlevé, même s'il est gros, la bille apparaît magnifique, avec une écorce régulière, sans aucune trace ou défaut.

Dans la cime, le lierre se cantonne en général aux branches charpentières et n'envahit pas le feuillage. Il devient envahissant uniquement sur les vieux arbres presque morts.

3

C'est le nombre d'années de longévité des feuilles de lierre : un abri garanti pour la faune en hiver

Avec une floraison automnale et une fructification printanière, le lierre a un cycle de développement décalé par rapport aux autres plantes. Les belles journées d'octobre, la plante toute entière bourdonne au bruit de milliers d'abeilles qui butinent avidement ses fleurs discrètes mais abondantes. Ses petites baies noires sont parmi les plus précoces. A la fin de l'hiver, dès le mois de mars, nombreux oiseaux sédentaires et migrateurs comme la fauvette à tête noire, la grive litorne, la mésange à longue queue, le geai ou la tourterelle ainsi que certains mammifères tels que le lérot, le renard ou bien la martre se rassasient des fruits arrivés à maturité.

Toute l'année, ses feuilles persistantes vert foncé et son feuillage abondant et protecteur abritent une faune très riche et diversifiée notamment le papillon citron, les écureuils, les loirs, les musaraignes mais aussi des chauves-souris comme l'oreillard. Certains oiseaux y dissimulent leur nid comme la chouette hulotte, le troglodyte mignon, les roitelets ou les grives.



Orthoptère sur lierre © P. Jourde, LPO



Fruits du lierre © P. Jourde, LPO



Syrphe sur lierre © P. Jourde, LPO

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Citron (*Gonepteryx rhamni*) est un papillon qui hiberne camouflé dans les feuilles du lierre : il se fond dans le décor pour l'occasion et échappe ainsi à ses prédateurs.

Situés en bordure des champs, « les arbres à lierre » permettent aux insectes auxiliaires qu'ils hébergent tels que des punaises, syrphes, coccinelles ou bien chrysopes de s'attaquer aux ravageurs des cultures. Et ce n'est pas tout : capable d'absorber le benzène présent dans l'air, le lierre est une plante dépolluante. Pour conclure les éloges, un énorme lierre est un patrimoine historique. Il a une longévité de plusieurs siècles, jusqu'à 400 ans, peut-être 1000 !

M. BERGERON (Technicien forestier - CETEF)
& L. BITEAU (LPO)

QUI CONTACTER ?

Laurence CAUD
LPO 8 rue du Dr. Pujos
17300 ROCHEFORT
05 46 82 12 34
laurence.caud@lpo.fr



Toutes les actualités et toute la doc...
pc70valcharente.n2000.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ